

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

|   |  |                            |  |
|---|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                               | TSTRS 3PK TSPR FX GLITTER RED 3OZ E/<br>F  | <b>Date de Révision:</b>   | 2/18/2016  |
| <b>Product Identifier:</b>                | 282199   | <b>Société/Entreprise:</b> | Nouvelles CE   |
| <b>Classe/Utilisation du<br/>Produit:</b> | Topcoat/Aerosols   |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>                | The Testors Corporation<br>440 Blackhawk Park Drive<br>Rockford, IL 61104<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | The Testors Corporation<br>440 Blackhawk Park Drive<br>Rockford, IL 61104<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                      | Service des affaires réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d<br/>urgence:</b> | Hotline de 24 heures: 847-367-7700   |                            |  |

## 2. Identification des dangers

### Classement de la Préparation

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Danger

### MENTIONS DE DANGER SGH

|   |      |  |
|---|------|--|
| Aérosol inflammable, catégorie 1                      | H222 | Aérosol extrêmement inflammable.   |
| Compressed Gas  | H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |
| Irritation de la peau, catégorie 2                    | H315 | Provoque une irritation cutanée.   |
| STOT, exposition simple, catégorie 3,<br>NE           | H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges.                                   |
| Mutagenicité des cellules germinales,<br>catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques.                                   |
| Cancérogénicité, catégorie 1B                         | H350 | Peut provoquer le cancer.  |
| Toxicité reproductive, catégorie 2                    | H361 | Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.                         |
| STOT, exposition répétée, catégorie 1                 | H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes.                           |

### SGH étiqueter les conseils de prudence

|      |  |
|------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER. |
| P211 | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  |
| P251 | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  |
| P260 | Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.  |

|           |   |
|-----------|---|
| P280      | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| P281      | Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  |
| P302+P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                      |
| P308+P313 | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.   |
| P312      | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.   |
| P362      | Enlever les vêtements contaminés.   |
| P403+P233 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                      |
| P410+P403 | Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.                                      |
| P410+P412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.                |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 3. Information sur les composants

**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>              | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u>       |
|----------------------------------|---------------|-------------------|--------------------|--------------------------|
| n-Hexane                         | 110-54-3      | 50-75             | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-315-336-361-373 |
| Propane                          | 74-98-6       | 10-25             | GHS04              | H280                     |
| N-Butane                         | 106-97-8      | 2.5-10            | GHS04              | H280                     |
| Distillats, Hydrotreated, Léger  | 64742-49-0    | 2.5-10            | GHS08              | H304-340-350             |
| Solvant Stoddard                 | 8052-41-3     | 2.5-10            | GHS08              | H304-372                 |
| Cyclohexane                      | 110-82-7      | 1.0-2.5           | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-315-332-336     |
| Alcool Benzylque                 | 100-51-6      | 0.1-1.0           | GHS07              | H302-312-332             |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6    | 0.1-1.0           | GHS07-GHS08        | H304-332-340-350         |

### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!**L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion note.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Du matériel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait être utilisé. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

## 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empêcher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protégé d'accéder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Stockage:** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

| Nom chimique                     | N° CAS     | % du poids moins que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|----------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| n-Hexane                         | 110-54-3   | 55.0                 | 50 ppm        | N.E.           | 500 ppm      | N.E.             |
| Propane                          | 74-98-6    | 20.0                 | N.E.          | N.E.           | 1000 ppm     | N.E.             |
| N-Butane                         | 106-97-8   | 10.0                 | N.E.          | 1000 ppm       | N.E.         | N.E.             |
| Distillats, Hydrotreated, Léger  | 64742-49-0 | 10.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Solvant Stoddard                 | 8052-41-3  | 5.0                  | 100 ppm       | N.E.           | 500 ppm      | N.E.             |
| Cyclohexane                      | 110-82-7   | 5.0                  | 100 ppm       | N.E.           | 300 ppm      | N.E.             |
| Alcool Benzylque                 | 100-51-6   | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Utiliser du matériel de ventilation à l'épreuve des explosions. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|                                     |                             |   |                     |
|-------------------------------------|-----------------------------|---|---------------------|
| <b>Caractéristiques:</b>            | Jet en brume                | <b>Etat Physique:</b>                       | Liquide             |
| <b>Odeur :</b>                      | Comme un solvant            | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.                |
| <b>Relative Density:</b>            | 0.673                       | <b>pH:</b>                                  | N.A                 |
| <b>Point de congélation, ° C:</b>   | Non déterminé               | <b>Viscosité:</b>                           | Aucune information. |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Pue                         | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non déterminé       |
| <b>Decomposition Temp., °C:</b>     | Non déterminé               | <b>Explosive Limits, vol%:</b>              | 0.9 - 9.5           |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -37 - 158                   | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | -96                 |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion      | <b>Auto-ignition Temp., °C:</b>             | Non déterminé       |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus rapidement que l'Éther | <b>Pression de vapeur, mmHg:</b>            | Non déterminé       |
| <b>Densité de vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air        |   |                     |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Peut provoquer une irritation cutanée. Il pourrait se produire des réactions allergiques.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Nocif si ingère.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Peut causer des troubles du système nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatigue, de la confusion mentale et une vue brouillée) et/ou des lésions. Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <b>N° CAS</b> | <b>Nom chimique</b>              | <b>LD50 par voie orale</b> | <b>LD50 par voie cutanée</b> | <b>Vapeur CL50</b> |
|---------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 110-54-3      | n-Hexane                         | 25000 mg/kg Rat            | 3000 mg/kg Rabbit            | N.I.               |
| 74-98-6       | Propane                          | N.I.                       | N.I.                         | 658 mg/L Rat       |
| 106-97-8      | N-Butane                         | N.I.                       | N.I.                         | 658 mg/L Rat       |
| 64742-49-0    | Distillats, Hydrotreated, Léger  | >5000 mg/kg Rat            | >3160 mg/kg Rabbit           | >4951 mg/L Rat     |
| 110-82-7      | Cyclohexane                      | 12705 mg/kg Rat            | >2000 mg/kg Rabbit           | 13.9 mg/L Rat      |
| 100-51-6      | Alcool Benzylque                 | 1230 mg/kg Rat             | 2000 mg/kg Rabbit            | 11 mg/L Rat        |
| 64742-95-6    | Solvant Naphta, Aromatique Léger | 8400 mg/kg Rat             | >2000 mg/kg Rabbit           | N.I.               |

N.I. - Aucune Information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

|                     | <u>National (USDOT)</u>                    | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u> | <u>TDG (Canada)</u>                        |
|---------------------|--|-----------------------------|----------------------|--|
| UN Number:          | N.A  | 1950                        | 1950                 | N.A  |
| Nom UN::            | Peindre les produits en quantités limitées | Aérosol, inflammable        | Aérosol, inflammable | Peindre les produits en quantités limitées |
| Classe de danger :  | N.A  | 2.1                         | 2.1                  | N.A  |
| Groupe d'emballage: | N.A  | N.A                         | N.A                  | N.A  |
| Quantité Limitée:   | Oui  | Oui                         | Oui                  | Oui  |

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|---------------------|---------------|
| Cyclohexane         | 110-82-7      |

#### TSCA:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|---------------------|---------------|
| Cyclohexane         | 110-82-7      |
| Nonane              | 111-84-2      |

**16. Autres informations****Evaluations HMIS****Santé:** 2\*      **Inflammabilité:** 4      **Risque physique:** 0      **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2      **Inflammabilité:** 4      **Instabilité** 0**LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L:** 593**CE DATE DE RÉVISION:** 2/18/2016**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.